

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Énergie nucléaire (France) > **Mise en examen par la DST d'un porte parole du Réseau "Sortir du nucléaire"**

Stéphane Lhomme en garde à vue

Mise en examen par la DST d'un porte parole du Réseau "Sortir du nucléaire"

mardi 16 mai 2006, par [Sortir du nucléaire](#) (Date de rédaction antérieure : 16 mai 2006).

Sommaire

- [URGENT - Communiqué de presse](#)
- [Mise en examen par la DST d'un](#)
- [Fin de garde à vue pour \(...\)](#)

Réseau « Sortir du nucléaire » - Fédération de 720 associations

Merci de faire circuler à tous vos contacts médias et mails.

URGENT - Communiqué de presse du mardi 16 mai 2006 - URGENT

Document confidentiel défense sur l'EPR

Mise en examen par la DST d'un porte parole du Réseau "Sortir du nucléaire"

Ce matin à 8 h, la Direction de la sûreté du territoire (DST) a mené une perquisition dans l'appartement de Stéphane Lhomme, porte parole du Réseau "Sortir du nucléaire" et auteur du livre "L'insécurité nucléaire. Bientôt un Tchernobyl en France ?" (Editions Yves Michel).

Stéphane Lhomme a été en garde à vue au Commissariat central de police de Bordeaux pour une durée indéterminée. Il est soupçonné de détenir un document confidentiel défense qui démontre la vulnérabilité du réacteur nucléaire EPR en cas de crash suicide d'un avion de ligne. L'affaire est entre les mains de la section anti-terroriste du Parquet de Paris.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » dénonce cette arrestation et demande la libération immédiate de son porte parole.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" avait publié en septembre 2005 une lettre d'un responsable d'EDF (non couverte par le secret défense) faisant état de ce document confidentiel défense (voir : <http://www.sortirdunucleaire.fr>). Lors du débat public sur l'EPR qui s'est terminé début avril 2006, la CPDP (Commission nationale du débat public) avait censuré un passage de la contribution écrite du Réseau "Sortir du nucléaire" faisant état de ce document confidentiel défense.

Cette affaire démontre une fois de plus toute l'opacité et la censure concernant le nucléaire.

Les citoyens sont en droit de connaître la vérité sur le nucléaire et en particulier sur l'EPR. Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande à l'Etat de « déclassifier » le document Confidentiel défense sur l'EPR afin que la vérité soit faite sur ce réacteur.

Nous assistons actuellement à un véritable passage en force du lobby nucléaire qui tente par tous les moyens d'imposer la relance du nucléaire en France avec la construction d'un nouveau réacteur nucléaire EPR. Le 15 mai 2006, le Premier ministre Dominique de Villepin a annoncé que l'enquête publique sur la construction par EDF du réacteur EPR sera lancée « avant l'été ». Après le succès du rassemblement de Cherbourg contre l'EPR le 15 avril 2006 qui a rassemblé 30 000 personnes, le gouvernement tente de rendre inéluctable la construction de l'EPR avant les prochaines élections présidentielles et législatives de 2007.

Alors qu'une très grande majorité de l'opinion publique est opposée à la construction de nouvelles centrales nucléaires en France, le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce ce passage en force du gouvernement qui tente de museler l'information citoyenne par une criminalisation de l'action associative. La perquisition, l'arrestation et la garde à vue d'un porte parole du Réseau Sortir du nucléaire, Fédération de 720 association, en est la preuve flagrante.

Contacts presse :

- Philippe REULET (avocat) : 06 07 06 55 69
- Didier ANGER (porte parole du réseau Sortir du nucléaire dans la Manche) : 06 80 23 39 45
- Philippe BROUSSE (Directeur et porte parole du Réseau "Sortir du nucléaire") : 06 68 86 89 21
- Stéphane LHOMME (dès sa sortie de garde à vue) : 06 64 100 333

BORDEAUX/PARIS (Agence Reuters) - Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau écologiste « Sortir du nucléaire », a été arrêté et placé en garde à vue mardi à Bordeaux par la Direction de la surveillance du territoire (DST), apprend-on de source judiciaire. Il est soupçonné de détenir un document classé « confidentiel-défense » sur le réseau nucléaire EDF. L'opération a été ordonnée par le parquet de Paris dans le cadre d'une enquête préliminaire pour "compromission du secret de la défense nationale".

La DST a perquisitionné à son domicile dans le but de retrouver le document en question, diffusé par « Sortir du nucléaire » sur son site web.

La nature de ce document n'a pas été dévoilée dans l'immédiat.

L'organisation écologiste avait notamment publié en février dernier des documents EDF présentés comme classés « confidentiel », qui montraient selon elle que l'EPR, nouveau type de réacteur nucléaire, ne résisterait pas au choc d'un avion lors d'un attentat suicide avec un avion. Elle a aussi publié d'autres documents montrant, selon elle, que certaines pièces des circuits de refroidissement de secours de 34 centrales nucléaires EDF ne sont pas en conformité.

Stéphane Lhomme est le beau-frère de José Bové, ancien leader de la Confédération paysanne. Il a déjà été arrêté à plusieurs reprises après des manifestations contre le nucléaire.

Le délit de compromission du secret de la défense nationale est passible de cinq ans de prison et de 75.000 euros d'amende.

Le député-maire écologiste de Bègles, Noël Mamère, a jugé l'arrestation de Stéphane Lhomme

« scandaleuse ».

« Pendant que les plus hauts responsables de l'Etat instrumentalisent les services secrets français pour leurs barbouzeries, on arrête Stéphane Lhomme, militant anti-nucléaire pour atteinte au secret défense comme s'il s'agissait d'un dangereux terroriste », a-t-il dit à Reuters. « C'est la preuve que le pouvoir préfère l'opacité à la transparence en matière nucléaire », a-t-il ajouté.

Dépêche de l'Agence France Presse (AFP)

Fin de garde à vue pour le porte-parole du Réseau Sortir du nucléaire

17-05-06 - 00:19:36

Le porte-parole national du « Réseau Sortir du nucléaire », Stéphane Lhomme, placé mardi matin en garde à vue à Bordeaux dans le cadre d'une enquête préliminaire de la section antiterroriste du Parquet de Paris, a été libéré en fin de soirée, a constaté un correspondant de l'AFP.

Le militant anti-nucléaire bordelais, qui avait été interpellé en début de matinée par des policiers de la Direction de la surveillance du territoire (DST), est sorti au bout de quatorze heures de garde à vue.

A sa sortie, Stéphane Lhomme a indiqué que les policiers avaient perquisitionné pendant plus de cinq heures son domicile, où ils ont saisi son téléphone portable et ses deux ordinateurs personnels.

Un document d'EDF classé confidentiel défense, dans lequel il est fait mention de « *la vulnérabilité de la future centrale nucléaire EPR en cas de crash d'avion suicide* », a également été saisi, a indiqué Stéphane Lhomme.

C'est ce document qui a motivé le déclenchement de l'enquête préliminaire, selon le militant anti-nucléaire, précisant qu'il devrait être convoqué ultérieurement par le parquet de Paris et la DST pour répondre de cette affaire.

« On ne comprend pas trop en quoi on peut rapprocher cela d'une enquête antiterroriste », avait déclaré pendant sa garde à vue son avocat M^e Philippe Reulet, estimant qu'il s'agissait « *peut-être d'une manière de le faire taire.* »

Porte-parole du Réseau Sortir du nucléaire, qui regroupe plus de 700 associations écologistes, Stéphane Lhomme est engagé dans de nombreuses actions de terrain, notamment comme président de l'association Tchernoblaye, contraction de Tchernobyl et de Blaye, localité de Gironde où se situe une centrale nucléaire d'EDF.

Il est l'auteur d'un récent ouvrage intitulé « L'insécurité nucléaire ».